



La population des municipalités situées dans la zone de surveillance de la rage du raton laveur est invitée à signaler les animaux suspects à Services Québec :

- Les ratons laveurs, les moufettes les renards trouvés morts.
- Ainsi que les ratons laveurs, les moufettes, les renards, les chiens et les chats désorientés, anormalement agressifs ou paralysés.

La liste des municipalités situées dans la zone de surveillance de la rage du raton laveur se trouve sur le site Internet :

www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca

Services Québec :

À Québec

418 644-4545

À Montréal

514 644-4545

Ailleurs au Québec

877 644-4545

De 8 h 30 à 16 h 30



Que faire en cas de morsure ?

Pour la personne qui a été mordue ou qui est entrée en contact avec la salive d'un animal suspect, il est très important de :

- Laver abondamment la partie du corps affectée avec de l'eau et du savon pendant dix minutes;
- Communiquer rapidement avec le service Info Santé de votre localité;
- Tenter de retrouver le propriétaire de l'animal, s'il y a lieu, pour connaître son nom et son numéro de téléphone.

Qui contacter en cas de morsure ?

SERVICE INFO SANTÉ

Si vous avez des doutes concernant une exposition possible à la rage, contacter le service Info santé de votre localité.

Pour trouver le service Info Santé le plus près de chez-vous, rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux :

www.msss.gouv.qc.ca

Photo du renard (volet 1): MRNF
Photo de la chauve-souris (volet 1): M. B. Fenton
Photo du renardeau (volet 6): Pierre Pouliot, MRNF
Photo du raton laveur et de la moufette (volet 6): Fred Klus, MRNF

Santé
et Services sociaux
Québec 

RAGE

dans les parages



Attention aux animaux...

Québec 

LA RAGE ANIMALE

La rage est une maladie mortelle qui peut se transmettre d'un animal malade à l'humain.

Définition

La rage est une maladie causée par un virus qui s'attaque au système nerveux des mammifères, y compris celui des humains. Les animaux sauvages le plus souvent impliqués dans la transmission de la rage sont les suivants : renards, mouffettes, chauves-souris, ratons laveurs.

Les animaux domestiques (chiens, chats, bestiaux) en contact avec les animaux sauvages infectés peuvent aussi être infectés.

Parmi les nombreuses maladies transmissibles aux humains, la rage est la plus grave car elle est toujours mortelle à partir du moment où les signes de la maladie apparaissent.

Symptômes

La rage se manifeste chez l'homme d'abord par un engourdissement au site de la morsure et de la fièvre. Par la suite, d'autres symptômes peuvent apparaître comme des spasmes musculaires et de la difficulté à respirer.

La vaccination contre la rage effectuée rapidement après une morsure ou un contact avec la salive d'un animal infecté prévient la maladie.

Mode de transmission

La rage se transmet par la salive à la suite d'une morsure par un animal enragé. Elle peut aussi être transmise, quoique rarement, par griffure lors du contact d'une plaie ou d'une muqueuse (yeux, nez, bouche) avec la salive d'un animal ayant la rage. Le virus n'est pas transmis lors de contact avec le sang, l'urine ou les selles de cet animal.

Période d'incubation

La période d'incubation est l'intervalle de temps entre l'exposition au virus et l'apparition des premiers signes de la maladie. Généralement, chez les êtres humains, la période d'incubation varie de deux à huit semaines, parfois plus.

Attention ! méfiez-vous si un animal présente un comportement anormal.

Comportements anormaux qui peuvent être observés

Chez un animal sauvage : perte de la crainte de l'humain et des animaux plus gros que lui :

- se laisse flatter et se tient près des habitations;
- s'attaque aux personnes et aux animaux domestiques;
- présente une démarche chancelante et devient paralysé;
- passe de périodes d'agressivité à des périodes de dépression;
- la chauve-souris circule le jour ou est incapable de voler.

Chez un animal domestique : perte d'appétit, salivation excessive dans certains cas, changement de comportement :

- l'animal sociable devient agressif et tente de mordre des personnes, d'autres animaux ou même des objets;
- l'animal à caractère agressif devient abattu et docile;
- l'animal se retire dans des endroits isolés;
- l'animal a de plus en plus de difficulté à se déplacer, il devient paralysé en quelques jours et meurt rapidement.

Que faire avec un animal suspect ?

- **Animal sauvage :** appelez votre municipalité.
- **Animal domestique :** isolez ou attachez l'animal et consultez un vétérinaire.

Si vous devez absolument manipuler l'animal, évitez les contacts directs. Portez toujours des gants épais. Notez que l'analyse de détection de la rage se fait sur le cerveau de l'animal; la tête doit donc être intacte.

Soyez prudent !

- Lavez-vous les mains après le contact avec un animal;
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages. Gardez une distance même s'ils ont l'air en bonne santé. N'adoptez pas d'animaux sauvages orphelins;
- Gardez les chiens dans un endroit sécuritaire, attachés ou en laisse;
- Si votre animal domestique se fait mordre par un autre animal, manipulez-le avec des gants, attachez-le ou isolez-le jusqu'à ce que vous ayez reçu les instructions du vétérinaire;
- Faites vacciner les chiens et les chats contre la rage tel que recommandé par le vétérinaire;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie et avisez la municipalité de la présence d'animaux errants;
- Apprenez à vos enfants à ne pas approcher, toucher ou caresser des animaux sauvages ou des animaux de compagnie qu'ils ne connaissent pas;
- Apprenez à vos enfants à ne pas provoquer les animaux;
- Surveillez les jeunes enfants qui jouent avec des animaux.

